

Le programme « Intervention précoce dans le champ de la formation » (IP)

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a lancé dès 2004 un programme national centré sur l'intervention précoces (IP), cherchant à soutenir les jeunes dont le développement¹ est manifestement fragilisé.

Finalité

- Le programme de prévention souhaite **soutenir, le plus précocement possible, des jeunes en situation de vulnérabilité**, en lien avec leur entourage, dans le but de favoriser un développement sain ou de recouvrer la santé. Plus les difficultés des jeunes sont reconnues rapidement et une aide adéquate proposée, plus les chances de succès augmentent.
- Il entend donner des moyens pour éviter des situations de crise et des difficultés psychiques ou liées aux dépendances et celles découlant de l'exclusion sociale.

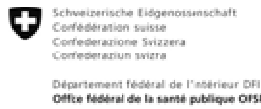
Objectifs

- La démarche de ce projet repose sur **l'engagement commun** de directions d'établissements de formation, d'enseignant-e-s, de services spécialisés dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé, de parents et d'autres personnes de référence. La collaboration entre ces différents acteurs permet une gestion constructive et professionnelle des situations dans lesquelles les jeunes se trouvent.
- Ce programme OFSP veut **favoriser la coopération entre ces différents acteurs**, renforcer l'engagement commun et la claire répartition des responsabilités, des tâches et des rôles.
- Il contribue à **soutenir un établissement de formation²**, en évolution³, qui **assume ses missions dans la prise en compte des différences et des vulnérabilités**, consolidant le pouvoir d'agir et les liens sociaux dans une perspective d'intégration. Grâce à IP, l'établissement se mobilise pour améliorer ses pratiques de prise en charge des jeunes, effectuer un processus de développement organisationnel qui lui permet de clarifier des orientations institutionnelles, d'instituer des fonctions et de mettre en œuvre des logiques de collaboration adaptées.
- A travers une **approche intégrée**, combinant plusieurs niveaux d'intervention, le programme IP veut éviter, tant du point de vue scientifique qu'éthique, des dérives telles que la stigmatisation des acteurs fragilisés, l'individualisation ou la psychologisation des problèmes ou des prises en charge, une politique de ciblage.

¹ La prise en compte globale de la santé des jeunes (par rapport aux projets centrés prioritairement sur la consommation de cannabis et de substances) s'appuie sur les enseignements tirés de précédents programmes d'interventions (difficultés généralement multicausales et interdépendantes).

² Pour les écoles, en référence aux principes d'éducabilité, d'équité et d'égalité énoncés dans les Déclarations de la CIIP, sur les finalités et objectifs éducatifs de l'Ecole publique, 18.11.1999 et 30.01.2003.

³ C'est la perspective d'**organisation apprenante** qui est privilégiée ici.

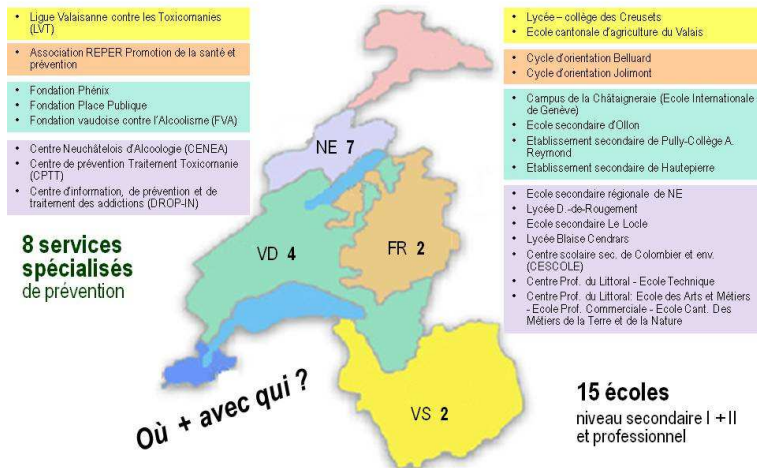


En Suisse romande⁴, le programme OFSP s'est développé en deux volées qui ont réuni 23 écoles (primaires, secondaires, lycée-collège, professionnelles) et 4 SeMos (semestres de motivation).

Entrant dans ce projet, les établissements de formation qui mettent les *jeunes en situation de vulnérabilité* au centre de leurs préoccupations:

- Savent que le projet s'avère souvent une opportunité de développer certains aspects de leur organisation (cf. « organisation apprenante »)
- Privilégient une perspective de santé communautaire en travaillant sur la qualité de vie de tous-tes dans le lieu de formation (« *ce qui est utile aux jeunes en situation de vulnérabilité est utile à tout l'établissement* »).
- Sont invités à définir des stratégies de soutien aux jeunes en situation de vulnérabilité en gérant les questions éthiques qui se posent (ex : protection des données) et des modes de collaboration en réseaux avec de multiples partenaires.

Volée 1 : Partenaires du Programme romand



Volée 2 : Partenaires du Programme romand

